



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 – Vol.4 - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS
Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuestissions.bf>
lestissions@revuestissions.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Table des matières

La parole proverbiale, un savoir-dire pour un savoir-être face aux crises ... Boukary BORO	13
Appropriation du discours théâtral par les communautés de base comme stratégie d'auto-développement ... Pingdewindé Issaka TIENDRÉBÉOGO	37
Le mariage dans le conte « Le lièvre et le crapaud » ... Moumouni ZOUNGRANA	55
Alougbine Dine : une omniprésence dans le théâtre béninois post-1990 ... Dédjinnaki Romain HOUNZANDJI	77
Particularités du marqueur prédicatif tí gée bàa du bisa barka ... Issifou TARNAGDA	101
Tension et poéticité : l'écriture de la tension dans « Rien à prouver » (R.A.P) de Smarty ... Kouaman IDO	121
Tourisme et aménagement urbain : la mise en scène touristique de la ville de Ouagadougou ... Soumaïla MARÉ, Assonsi SOMA ...	143
Pour une Afrique des libertés ... Mafa Georges ASSEU, Oi Kacou Vincent Davy KACOU	159
Du rôle médiateur de l'engagement scolaire dans le rendement des élèves du Burkina Faso ... Ardiouma OUATTARA	177
Approche socioanthropologique et évaluative du processus de réforme des écoles coraniques en république Tchad ... Gondeu LADIBA, Dangbet ZAKINET, Mahamat MEY MAHAMAT ...	203



Pour une Afrique des libertés

For An Africa of freedoms

Mafa Georges ASSEU
Université Félix Houphouët-Boigny
Oï Kacou Vincent Davy KACOU
Université Alassane Ouattara

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Pour citer cet article

ASSEU Mafa Georges, KACOU Oï Kacou Vincent Davy, 2023,
« Pour une Afrique des libertés », Revue LES TISONS (RISHS),
Vol.4, N°000, Décembre, p. 159-175.

Résumé : Depuis les indépendances formelles de la plupart des pays africains autour de 1960, les thèses pessimistes et alarmistes sur le devenir ont créé en l'esprit du peuple, un imaginaire pathologique. On pouvait lire dans ces écrits de certains penseurs : *l'Afrique noire est mal partie, l'Afrique malade, l'Afrique étranglée*, etc. Tout comme dans un jeu qui s'exprime par et dans sa cohérence, les indicateurs à tous les niveaux de la société laissent penser de manière évidente que tout va à vau-l'eau : flibusterie internationale, posture condescendante et paternaliste de l'ancienne métropole, instabilité institutionnelle, économie en déliquescence, Paupérisation de la population, enrichissement illicite de l'élite politique, en somme qualité de vie désuète de la population, trouvent leur terrain d'expression en Afrique. Face à cette situation, nous voulons penser une Afrique susceptible de créer les conditions de sa régénération. Autant dire que rien ne sert à l'Afrique de se complaire dans ce qui est non-essentiel. Ce qui importe pour elle, c'est la prise de responsabilité de ses filles et de ses fils à travers une capacité de résilience. C'est en d'autres termes, retrouver en soi cet équilibre dynamique qui conduit à prendre le jaillissement créateur pour guide afin de penser une utopie qui a le sens des libertés vraies et d'un futur plus beau qu'aujourd'hui.

Mots-clés : Connaissances, Gouvernance, Libertés, Souveraineté, Utopie

Abstract: *Since the formal independence of most African countries around 1960, the pessimistic and alarmist theses about the future have created a pathological imagination in the minds of people. One could read in these words of some thinkers: Black Africa is in a bad way, Africa is sick, Africa is strangled, etc. Just as in a game that is expressed through and in its coherence, the indicators at all levels of society suggest in an obvious way that everything is going wrong: international freebooting, condescending and paternalistic posture of the former metropolis, institutional instability, a decaying economy, impoverishment of the population, illicit enrichment of the political elite, in short, an outdated quality of life of the population, find their ground expression in Africa. Faced with this situation, we want to think of an Africa likely to create the conditions for its regeneration. We might as well say that it is not useful for Africa to indulge in what is non-essential. What is important for Africa is that its daughters and sons take responsibility through a capacity for resilience. In other words, it is to find in oneself this dynamic balance which leads to take the creative spurt as a guide in order to think of a utopia which has the sense of true freedoms and of a more beautiful future than today.*

Keywords: Knowledge, Governance, Freedoms, Sovereignty, Utopia

Introduction

Soixante ans après les indépendances, la majorité des pays africains vit encore dans un état de précarité sociale, politique et économique. Pourtant, l'Afrique regorge de nombreuses ressources matérielles, énergétiques et un potentiel humain susceptibles de lui permettre de jeter les bases d'une émergence totale et intégrante. Certains penseurs et politiques à l'aune du XX^e siècle avaient posé les sillons pour amorcer l'éclosion d'une Afrique libre, souveraine et développée. Mais leur action n'a pu être conduite à son achèvement du fait du manque de conjonction des synergies et par défaut de déploiement d'une politique efficace et efficiente.

Aujourd'hui, la réalisation du projet d'une Afrique indépendante, libre, souhaité par de grandes figures tels que Kwame Nkrumah et à sa suite Patrice Lumumba, Cheikh Anta Diop, Joseph Ki-Zerbo se pose comme une urgence. Car l'on perçoit bien que ce qui se manifeste au cœur de l'histoire-monde de l'Afrique s'exprime en termes d'hétéronomie du soi, de pauvre existence, de déséquilibre des échanges économiques voire commerciaux avec le monde occidental et d'absence de souveraineté.

Dès lors, une Afrique des libertés n'est-elle pas la condition de possibilité de la mise en branle d'énergies créatrices pour le continent ? Quelle pourrait être la source inspiratrice d'une authentique intégration africaine ? Notre travail a pour objectif de jeter pour l'Afrique les bases d'un développement, expression de la souveraineté.

À l'aide de la méthode historico-critique, nous présentons un argumentaire en trois parties. Nous aborderons d'abord, l'archéologie de l'enfermement idéologique, ensuite, la deuxième partie s'articulera sur l'aperçu programmatique d'une négation de l'indépendance, enfin, la troisième partie portera sur l'invitation à sortir de l'exil et de la rémanence.

1. L'Archéologie d'un enfermement idéologique

L'archéologie est une notion consacrée à l'histoire et chère aux historiens. Elle permet, par la fouille, d'expliquer et de révéler le passé. Ici, le concept d'archéologie nous invite à faire la généalogie.

C'est presque dans ce contexte que nous avons inscrit notre démarche pour tenter de saisir la situation de l'Afrique.

1.1-De l'idée de la domination

Une conception aux allures subjectivistes ne fait référence à l'histoire de l'Afrique que pendant les moments où elle est présentée sous les traits d'une image sombre. Une projection plus récente renvoie cette histoire aux indépendances et même à la colonisation. Celle, un peu plus lointaine, selon cette approche, remonte à la traite transatlantique. Pendant cette traite, les Africains étaient traités sous la figure d'une pauvre humanité par les Occidentaux car battus et bafoués. Ils étaient pendant la traite négrière, transportés dans des conditions inhumaines, des côtes africaines vers l'Amérique.

L'Afrique a eu à subir une véritable ponction démographique, expression d'une véritable perte en main-d'œuvre. Les estimations renvoient à près de cent cinquante millions d'Africains conduits vers l'Amérique et l'Orient. Mahamoudou Ouédraogo (1980, p. 35) écrit à ce sujet : « Il suffit de visiter l'Ile de Gorée, le château d'Abomey pour prendre la mesure de ce qu'aura été le commerce honteux de l'esclavage pour les Africains ». La traite négrière permit à l'Occident de se développer pendant qu'il a freiné celui de l'Afrique aux niveaux démographique, politique, économique, social, culturel, scientifique et technique.

En outre, la colonisation est également responsable de la souffrance des Africains, parce qu'elle apparaît comme un moment de tribulation, de dépossession identitaire, politique et économique des Africains. Il fallait encore s'accaparer les territoires en vue de les exploiter avec leur ressource sous l'argument fallacieux de leur apporter la civilisation. Les différentes puissances impérialistes qui ont colonisé les États africains, loin de favoriser son développement, ont plutôt enfoncé le continent dans une situation catastrophique entraînant ainsi son sous-développement. Ces mêmes impérialistes ont empêché les Africains d'acquérir les connaissances susceptibles de les conduire à un niveau confortable.

La traite négrière tout comme la colonisation représente des pages sombres pour l'Afrique. Ayant duré environ trois quarts de siècle, la colonisation s'inscrit tout de même dans l'histoire politique

de l'Afrique. Les Européens dans la conquête des colonies vont rencontrer par moments des résistances farouches avec Samory Touré, Béhanzin et bien d'autres. Mais, voulant à tout prix atteindre leurs objectifs, les Européens vont mettre les moyens pour aboutir à leur fin. Pendant la conquête coloniale, l'Afrique est ruinée de toutes ses richesses culturelles, économiques et politiques. Elle perd son indépendance et sa souveraineté au profit de l'Occident. Selon M. Ouédraogo (2000, p. 37.)

L'Afrique offre un visage totalement remodelé, sans aucun rapport avec les entités politiques préexistantes. En détruisant les chefferies traditionnelles ou en les domestiquant, elle désintègre les constitutions sociopolitiques qui conféraient à la société ancienne sa force de cohésion.

Avec la traite négrière et la colonisation, une opération de prestidigitation ainsi que de décervelage des Africains sera conduite par les Occidentaux en référence à la prétendue malédiction du Noir ou de Cham. Cette thèse serait contraire à toutes les thèses anthropologiques et historiques à caractère impartial. Cette thèse va structurer un imaginaire qui va conduire à la philosophie de la domination occidentale. Elle sera traduite de manière concrète par une occupation qui se manifeste en trois étapes. Au plan économique et commercial, l'on assiste à l'installation de comptoirs sur les côtes. Au plan religieux, des missionnaires vont marquer leur présence par l'apport d'une civilisation nouvelle portée sur la Parole de Dieu. Au plan militaire, des troupes d'occupation vont faire de l'Afrique, leur lot. Une nouvelle organisation politique devant se substituer au pouvoir des rois, va voir le jour. Elle a une configuration de type occidental. L'achèvement de l'occupation militaire consacre la domination des puissances occidentales sur les colonies.

1.2-La question de l'indépendance factice

L'administration coloniale a pu tirer un fort bénéfice de l'exploitation coloniale. Cette zone de confort sera alimentée par des leaders qui étaient réceptifs à cette politique. Ce sont entre autres, Houphouët-Boigny, Léopold Sédar Senghor, Ahmadou Ahidjo.

Dans cette même ambiance, un groupe de leaders nationalistes ayant une haute conscience des droits des peuples et de leur responsabilité propre ainsi que de ce qu'on pouvait nommer indépendance réelle, va mener une lutte en vue d'une réelle indépendance. Au nombre de ceux-ci, l'on peut citer Patrice Lumumba, Ruben Um Nyobé. Ces derniers mèneront une lutte acharnée contre le colonialisme au prix de leurs vies. La contestation populaire prenait de l'ampleur face aux revendications des populations à accéder à leur propre autonomie. Ces moments seront jonchés par des répressions.

Outre la répression, l'administration coloniale fit preuve de malice en s'attachant la sympathie de certains leaders cités plus haut. Après de nombreuses péripéties, elle s'activa à maintenir des liens de dépendance avec les colonies. Ce lien de dépendance sera sanctionné par des accords de coopération qui auront pour signification une adhésion à la communauté française. Ainsi autour de 1960, la France rétrocède aux colonies des prérogatives : c'est la proclamation de l'indépendance formelle. En effet, cette indépendance s'est traduite par l'instauration de nouvelles institutions politiques et administratives. Philippe Hugon (1968, p. 56) traduit bien cela en ces termes : « Les institutions politiques ont été copiés sur le modèle européen et sont apparues peu efficaces. »

L'Europe a institué dans les espaces conquis le régime parlementaire qui ne correspond pas au pouvoir de fait des chefs locaux. Il en découle que l'Afrique est à la merci de la fascination de l'organisation matérielle de l'Occident et sa puissance technique : « L'Afrique est obsédée par l'idée d'imitation de l'Occident, le sens de l'organisation (...) Les uns comme les autres vivent l'Occident en eux comme une pure foire de domination du monde. » (Kä Mana, 1991, p. 60-61).

Malgré l'indépendance acquise, les pays africains demeurent sous la tutelle de l'Occident. C'est elle qui décide des choix politiques et économiques majeures du continent selon son modèle. Il va sans dire que l'indépendance telle qu'elle est appréhendée est l'expression de l'infantilisation des Africains. Paul Fokham (2000, p. 75) a vu juste en montrant que « tout cela a atrophié le sens de l'innovation et installé l'Africain dans une sorte de léthargie ». L'indépendance

factice avec ses affres a amené l'Africain à se nier dans tous les gestes quotidiens. Il se sent même étranger chez lui. Désemparé, « il voit les avantages individuels qu'il retire de son occidentalisation, mais il ne peut apporter son adhésion à un système qui lui est étranger. » (P. Hugon, 1968, p. 44). Des proto-États sont par euphémisme, appelés États indépendants. C'est en cela qu'ils s'emploient à s'identifier à la métropole qui en réalité, assure son autorité en ce lieu.

2-Aperçu programmatique d'une négation de l'indépendance

Cette partie de notre réflexion voudrait mettre en évidence les obstacles qui se posent dans la réalisation de l'indépendance et de la souveraineté. Ce travail se pose comme une entreprise qui dans son fond cherche à faire le diagnostic des maux qu'on cherche à situer pour voir et comprendre comment l'on pourrait y faire face.

2.1- Comprendre les manifestations de l'impérialisme

Le visage que nous présente l'Afrique aux lendemains des indépendances, porte encore les traces de l'hétéronomie. L'hétéronomie est l'exact contraire de l'autonomie. Autrement dit, l'hétéronomie renvoie à la mise sous dépendance. Elle est portée par la gangue impérialiste qui a encore du mal à se dessaisir de sa tutelle vis-à-vis des anciennes colonies d'Afrique. Cette hétéronomie s'explique ou apparaît à plusieurs niveaux. Cela se perçoit au plan politique, militaire, économique et culturel.

Au plan politique, les proto-États sont de pâles copies de l'ancienne métropole. L'exercice du pouvoir politique est le fait des relais locaux qui sont soumis à toutes sortes d'injonctions provenant de l'ancienne métropole. Le système métropolitain trouve son prolongement dans les institutions africaines. L'élaboration des constitutions calquée sur celle des États européens nous en donne une preuve irréfragable. Le principe de la séparation des pouvoirs y est à cet effet inscrit. Cette transcription a donné naissance aux lendemains des indépendances formelles de pays africains, soit à des régimes de type parlementaires, soit à des régimes de type présidentiel. Le pouvoir dans ces proto-États est à façade

démocratique, mais en réalité, il a un caractère autocratique, parce qu'il ne permet pas la manifestation véritable de la liberté publique.

Au plan militaire, de nombreuses bases militaires étrangères sont établies dans certains pays d'Afrique. Il s'agit du Gabon, de Djibouti, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire. L'existence de ces bases militaires pose la problématique de la souveraineté des États. La coexistence d'une armée nationale et d'une armée étrangère, pose la problématique du secret-défense. C'est un principe qui est au cœur du fonctionnement de toutes les armées parce qu'il pose un problème sécuritaire et la question du voilement ou du dévoilement de la stratégie militaire.

Au plan économique, le sous-sol des pays africains est immensément riche. Il contient des ressources minières et énergétiques. Mais en réalité, cette richesse ne profite guère à ces pays. Cela laisse bien comprendre les signes et les conséquences du pacte colonial qui a jeté les bases d'une exploitation qui a le sens d'une dépossession. Jean Ngandjeu (1988, p. 33) pense à cet effet que « Si le continent est pauvre, c'est essentiellement à cause de ses erreurs de stratégies qui la contraignent à exploiter ses nombreuses richesses au profit des intérêts étrangers ».

De nombreux pays africains ont en partage, une monnaie néocoloniale française dénommée le Franc CFA. Ce sont entre autres, le Burkina, le Togo, le Benin, le Cameroun, le Gabon, la Côte d'Ivoire. Cette monnaie constitue un maillon faible face à l'Euro et au Dollar. Autant dire, qu'elle perd en compétitivité sur le plan international face à ces monnaies. Cela contribue à renforcer la dépendance entre les pays africains et l'Occident. Autrement dit, sans la souveraineté monétaire, l'Afrique ne peut être maître d'aucun programme de développement.

Au plan culturel, l'Afrique, par la colonisation, était coupée de son histoire pour être rattachée à celle de l'Europe. L'idéologie suprématiste occidentale a même fait croire que l'histoire de l'Afrique se réduisait à ses moments de défaite. En réalité, Il ne lui est connue aucune initiative historique, ni possibilité pour elle, de conduire son histoire jusqu'à ce que Cheikh Anta Diop en vienne à démontrer le contraire. Barthélémy Kotchy (1987, p. 58) écrit à ce

propos « Cheikh Anta Diop va ainsi appeler les Africains noirs à une plus juste conscience de l'Histoire, et ce faisant, il va exprimer l'urgence qu'il y a pour eux à étudier particulièrement la leur pour une meilleure appréciation de leur environnement socio-économique, politique et culturel ».

Comme on le perçoit, l'Afrique subit encore une forme de prédation qui perpétue un système de dépendance politique, militaire, économique et culturelle. Les politiques impérialistes n'aident pas les Africains à prôner leur autonomie, à mener une vie de responsabilité et à renoncer à la facilité. La conséquence est que toutes ces situations constituent des obstacles à la quête de liberté.

2.2- La liberté en question

Depuis la tenue de la conférence de Berlin qui consacre le partage du continent en zone d'influence, l'on assiste à une situation qui pourrait être traitée à l'identique du « syndrome de Stockholm »²³. Comment la situation de victime des pays africains en vient à les rendre responsables des problèmes actuels qu'ils vivent ? De la traite négrière au néo-colonialisme en passant par la colonisation, l'on ne peut passer sous silence l'image qui montre de manière ostensible que la victime est complice de son propre meurtre. L'ex-colonisé verse par son agir lié à la gouvernance, dans des réflexes qui s'inscrivent dans la perpétuation de la dépendance vis-à-vis de l'Occident.

Les sociétés africaines contemporaines vivent une crise qui est liée à la gouvernance. La soif d'assujettissement quand elle n'est par apparente à travers la politique des relais locaux qui exercent le pouvoir politique, elle s'opère sous la forme d'un iceberg. En effet, les préoccupations essentielles des Africains sont présentées au moyen d'une maïeutique, mais en réalité, elles ne constituent pas une priorité. Au fond, ce qui apparaît, c'est la motivation qui consiste à assurer la pérennité de la philosophie impérialiste. Une sorte de manœuvres édulcorées en défenseur de droit de l'homme, prend

²³ C'est le mécanisme par lequel la victime s'identifie à son agresseur de sorte qu'un lien d'amour apparaît entre eux. C'est un phénomène qui consiste à applaudir sa propre agression.

forme. Les discours liés en apparence à l'expression des libertés fondamentales, sont présentés sans une réelle implication pratique.

La société de délice qu'envisageait implanter l'idéologie impérialiste n'en était pas une, en réalité. Les constitutions qui ont été promulguées aux lendemains des indépendances formelles, avaient pour objectif d'assurer et de garantir les droits et devoirs des citoyens. Mais une simple lecture de celle-ci, permet de percevoir le hiatus avec la réalité. Absence des libertés démocratiques, violation des clauses constitutionnelles, embastillement des opposants politiques, misère généralisée, constituent le lot des pouvoirs politiques africains. Les Pays comme le Tchad, le Togo, la Côte-d'Ivoire, le Benin, nous donnent les preuves d'une situation répressive qui a cours sur tout le continent. Jean-Paul Ngoupandé (2002, p.109) note ceci : « oui, les colons ne sont pas tout à fait partis en 1960. Ils ont continué de contrôler nos pays par l'intermédiaire d'hommes à eux, qu'ils ont installés, le plus souvent à la suite de coups d'État militaire, à la tête de nos pays ».

Si la crise que connaît l'Afrique est à comprendre sous l'angle exogène, elle peut également se comprendre sous l'angle endogène. En cela, la responsabilité des États africains ainsi que des Africains eux-mêmes est engagée. La tendance prononcée à l'endroit de l'irrationalisme, la corruption, le peu de considération pour l'intérêt général, sont des figures comportementales qui sont à inscrire au niveau des responsabilités internes.

La prédation, l'emprisonnement abusif des opposants politiques, le prolongement du mandat présidentiel lié au déni de la clause constitutionnelle, sont au cœur d'une machine qui sécrète la mort. Traduisant une réflexion d'Achille Mbembe, Roger Mawuto Afan (2020, p. 193) estime que les autres sont pensés comme une catégorie politique et « deviennent une figure rhétorique de l'ennemi, dont la mort est justifiée, en ce sens qu'ils font obstacle à l'objectif de la souveraineté : la confiscation du pouvoir et la soumission de la pluralité humaine ».

Les Africains devront alors s'enrichir de toutes les possibilités qui pourront les sortir des difficultés qu'ils connaissent. Tout ceci se résume à l'idée de la création d'un cadre épanouissant pour l'Afrique

et cela à travers une haute conscience des enjeux et de la responsabilité des uns et des autres. C'est en cela qu'une rupture s'impose.

3-Sortir de l'exil et de la rémanence

Il y a une urgence, pour les Africains, de s'armer de courage et d'abnégation pour se défaire du complexe d'infériorité et du manque de confiance en soi. Tout doit converger dans le sens d'un véritable accomplissement de l'être.

3.1-Pierre d'angle de l'Afrique des libertés

L'état critique dans lequel se trouve l'Afrique requiert une révolution des paradigmes. Une telle révolution devrait pouvoir ouvrir les perspectives d'un approfondissement. En cela, le contenu programmatique de l'Afrique des libertés peut se définir en cinq grands moments. Ces moments sont d'ordre politique, économique, militaire, culturel et scientifique.

Au plan politique, une donne nouvelle devra être mise en marche dans la gestion de la politique africaine de la France. Les élites politiques africaines doivent tenir le pari de faire rupture d'avec les dirigeants dont les pouvoirs ne procèdent pas de l'assentiment du peuple. Autant dire que les Africains sont appelés à s'inspirer de leur tradition multimillénaire. La *Maât* est un idéal principiel de l'Égypte pharaonique qui dit l'ordre, la vérité et la justice. *Maât* qui se dit de la cohérence cosmique, procède du bien et agit pour le bien. Cet agir en tant qu'il exclut le désordre, l'injustice et le mensonge, est un gage d'exemplarité. L'on pourrait parler de la cure maâtique comme ce qui procure le bon vivre et donne une bonne senteur existentielle. La justice sociale, l'ordre et la vérité qu'elle fonde, sont calqués sur l'ordre cosmique. La *Maât* est alors fondatrice d'une société de confiance. C'est une construction dont les institutions africaines devront s'inspirer. Jan Assmann (2010, p. 137) écrit :

Selon la cosmologie négative de l'ancienne Égypte, le monde est ambigu : il se prête à la dépravation comme à la perfection, c'est-à-dire la justification, la maâtisation. Maâtiser le monde, c'est le rendre univoquement signifiant, réaliser le sens latent, activer les

forces cosmogoniques contre la gravitation désintégrante,
donner au monde une qualité d'habitabilité, de fiabilité et
d'intelligibilité.

L'on peut dire dans le même sens que la *Maât* par sa richesse,
procure une qualité de vie et devrait inspirer les gouvernants et les
gouvernés dans le sens d'un agir qui ne nuise à personne. L'État est
porté à être le garant de cette socialité parce qu'elle est l'institution
qui est appelée à répondre en montrant la pertinence d'une
quelconque loi dans l'application de la vision humaniste
constructrice.

Au niveau économique, une redéfinition du cadre d'exploitation
des ressources énergétiques et minières, s'impose dans le sens où
cette exploitation devrait permettre aux pays africains de profiter des
richesses de leur sous-sol. À cela s'ajoute l'action centrifuge d'une
monnaie coloniale, le CFA. Toute cette situation met l'économie
dans une situation critique, car depuis les indépendances formelles
jusqu'à ce jour, le système économique et les finances profitent aux
économies étrangères. En cela, l'économie africaine est appelée à se
dégager de cette gangue impérialiste.

Au plan militaire, la présence des bases militaires sur le territoire
africain pose un problème de souveraineté des États africains. C'est
pour cette raison qu'un démantèlement des bases militaires s'impose
pour une jouissance pleine et entière de leur souveraineté.

Au plan culturel, l'approche déconstructiviste de l'histoire à
caractère idéologique constitue une voie d'avenir pour l'Afrique.
Cheikh Anta Diop est le penseur qui par son approche de la
conscience historique, inscrit les Africains dans cette dynamique
révolutionnaire. Le fondement culturel endogène dont s'inspire
Cheikh Anta Diop à travers l'Égypte antique, lui permet une
réécriture objective de l'histoire africaine et par extension, l'histoire
de l'humanité. Comme on le voit, le politique, le militaire,
l'économique et le culturel constitue la figure qu'il faudra
reconstruire pour la réalisation d'une Afrique des libertés.

Au plan scientifique, les Africains doivent s'inscrire dans l'ordre
d'un impératif qui porte le sceau d'une aventure prométhéenne. Il
importe sur cette question de s'armer de science tout en sortant des

mythes et des comportements qui les y détournent. La formation est dans cette optique importante parce qu'elle est la voie qui s'impose à elle. C'est une aventure qui rappellera que les Africains se sont inspirés de l'esprit gnoséologique des Égyptiens de l'Antiquité à travers la marque portée sur l'histoire du monde. C'est pour cette raison que Ch. A. Diop (1981, p. 16) écrit :

L'Africain qui nous a compris est celui-là qui, après la lecture de nos ouvrages, aura senti naître en lui un homme, animé d'une conscience historique, un vrai créateur, un Prométhée porteur d'une nouvelle civilisation et parfaitement conscient de ce que la terre entière doit à son génie ancestral dans tous les domaines de la science, de la culture et de la religion.

3.2-Penser l'intégration africaine

L'Afrique est appelée à prendre ses responsabilités. Elle doit renoncer à toute forme d'immédiateté pour embrasser un culte. Celui qui crée dans l'innocence de sens ; symbole de création de soi par soi. Il faut une volonté de puissance qui se veut à la fois créatrice et destructrice stimulant l'homme, en particulier l'Africain, à se frayer un chemin et à s'enrichir par des créations nouvelles. Il convient d'instaurer en Afrique un nouvel ordre de pensée, une nouvelle approche fondée sur une force d'âme de véritables créateurs par l'affirmation libre de l'homme africain dans son agir.

Penser l'intégration africaine, c'est dire oui à la vie, oui à l'être, c'est la volonté de créer et de se créer soi-même qui donne valeur aux choses et aux actes. Cela suppose que l'on soit animé par un sentiment de confiance, moyennant la conscience historique. C'est renoncer à toutes sortes d'égoïsme pour souscrire au principe unificateur des différences en vue de l'unité de l'Afrique. C'est dans cette ligne de réflexion que pourra être mise en œuvre cette unité qui est la condition nécessaire et suffisante de l'avènement d'une Afrique politiquement, économiquement et culturellement indépendante.

L'intégration renvoie à un commencement nouveau. Le commencement est un événement situé dans le temps. Il concerne la réalité qui entre dans l'histoire. Ce commencement suppose avant tout un retour dans les profondeurs abyssales, dans les sources

profondes et lointaines de l'être africain que nous sommes pour retrouver notre identité et notre racine culturelle qui ne doivent pas signifier pour nous contradiction, ethnocentrisme, mais saisie de notre réalité d'Africain.

C'est en ce sens que selon Thiémélé Boa (2012, p.28) « l'historicité est la marque du commencement. La fascination des hommes pour le commencement provient de ce que tout est inclus dans le premier germe ; ce premier germe est lourd de l'histoire future ». Il faut revenir à notre origine principielle, à notre identité culturelle ; se dépayser dans nos propres origines. L'intégration africaine invite à réunir ce qui est épars comme a pu le faire Isis s'agissant du corps d'Osiris²⁴ dispersé aux quatre coins du monde.

L'intégration invite alors l'Africain à faire le long trajet du dépaysement. Dépayser, ici n'a rien à avoir avec l'idée d'orientation. Dépayser, ce n'est pas être désorienté, encore moins être déboussolé. Au contraire, dépayser, c'est se retrouver, revenir à son origine principielle. Dans *Histoire et vérité*, Ricœur (1967, p. 337) laisse entendre ceci :

Il nous faut nous dépayser dans nos propres origines, c'est-à-dire qu'il nous faut revenir à notre origine grecque, à notre origine hébraïque, à notre origine chrétienne pour être un interlocuteur valable dans le grand débat des cultures ; pour avoir en face de soi un autre que soi, il faut avoir un soi.

Il en découle que, loin d'être l'expression d'un égarement, le dépaysement est la prise de conscience des valeurs d'un peuple. C'est la reconnaissance et la connaissance de nos valeurs historiques respectives. Le dépaysement exige un mode opératoire : la rupture épistémologique. Il faut aller, moyennant la raison, à nos cultures, les

²⁴ Selon le mythe, Osiris est fils de Geb, son père et de Nout sa mère. Il a en même temps pour épouse et pour sœur Isis. Par jalousie, Osiris est assassiné par Seth qui est l'image du désordre et de la violence. Sur la base d'un complot, Seth tua Osiris. Son corps fut découpé en plusieurs morceaux et jeté dans le Nil. Isis entreprit d'aller à la recherche des morceaux. Il parvint à les réunir et à les reconstituer. Osiris revint à la vie grâce à l'ingéniosité d'Isis. Osiris aura désormais pour signification la Renaissance, le règne de la civilisation, le cycle de la vie. Le rapport de ce mythe à l'intégration africaine, évoque le rêve de l'unité, le rêve pour l'accomplissement de la Renaissance africaine.

visiter et revisiter pour en tirer le substrat pour un nouvel imaginaire social africain. Il consiste à regarder son passé avec lucidité et à l'assumer, à le transcender pour un moi culturel, une plénitude culturelle, appréhendée comme identité culturelle : « Sans identité, nous sommes un objet de l'histoire, un instrument utilisé par les autres : un ustensile. Et identité, c'est le rôle assumé. » (J. Ki-Zerbo, 2018, p. 10).

Ce souci de l'endogénéité est bien important, cependant il ne doit pas conduire à un essentialisme avilissant. Kouadio Dibi (2018, p. 110) estime que « quand la différence prend la signification du point clos sur soi dans la jouissance sans mélange de lui-même, elle se trouve paralysée dans l'Un ». C'est pour cela que la volonté d'assomption impose que l'on s'inscrive dans la ligne d'une rationalité ouverte, c'est-à-dire, l'ouverture à l'autre. Il est certes question de l'urgence de l'intégration africaine, mais cette intégration ne peut être faite sans une véritable médiation à l'autre ou le simple retour à l'Universel. K. Dibi (2018, p. 117-118) note :

Nous sentons que le tout de de la lumière ne peut être contenu dans les limites de notre patrie, de notre culture, de notre ethnie. Alors, nous demandons : d'où la lumière vient-elle à notre patrie ? L'échange, le dialogue, n'est-ce pas déjà le commencement d'un chemin d'expérience où cherchera patiemment à trouver réponse cette question, où se fera plus insistante la quête de cohérence ? C'est d'un besoin de cohérence qu'il est au fond question, chaque fois que l'homme sort de sa culture pour rencontrer d'autres hommes, pour communiquer avec d'autres peuples.

Conclusion

L'Afrique des libertés exige un vaste programme qui consiste à détruire et à reconstruire. Il est temps que l'Afrique passe de l'obéissance passive à l'assomption de soi. Elle doit assumer son histoire tout en contestant et en rejetant toutes les pesanteurs extérieures, entre autres le poids de la colonisation, de l'indépendance factice, du néo-colonialisme ou de l'impérialisme. L'Afrique doit conquérir la liberté, sa liberté et être maître de son propre destin. La liberté signifie force et courage d'être soi-même,

c'est-à-dire d'obéir à soi-même, d'assumer son destin et de créer de nouvelles valeurs. Cela suppose qu'il faille dire non à la soumission, au manque de responsabilité et de personnalité ainsi qu'aux forces exogènes :

L'homme ne commence à être homme qu'en apprenant à dire non. Dire non à tout ce qui le nie aussi bien en lui-même qu'à l'extérieur. (...) Mais on ne dit pas non pour en rester là. La négation doit être suivie d'une nouvelle affirmation. C'est le moment de la création ou de la recréation. Et toute création valable est œuvre d'une liberté ». (E. N'joh Mouelle, 1970, p. 139).

Pour son intégration, l'Afrique doit être capable de dire non à toutes les forces prédatrices qui la maintiennent permanemment sous tutelle. Les Africains sont tenus de se suivre. Se suivre soi-même c'est se créer. Ce que créent ces créateurs qui se suivent eux-mêmes c'est d'abord eux-mêmes. En d'autres termes, il faut à l'Afrique et aux Africains une volonté d'accomplissement personnel ou d'auto-crédation.

La liberté du créateur s'accomplit dans un projet visant des possibilités futures, c'est-à-dire finies, autrement dit, dans la volonté : il s'agit ici de cette volonté qui libère. L'Afrique doit ainsi s'affranchir des valeurs traditionnelles négatrices et du poids de l'expansion néo-coloniale. Elle est bien invitée à fonder cette société de confiance et des libertés non seulement dans un esprit d'endogénéité, mais également dans le sens de la médiation vers l'autre.

Bibliographie

AFAN Mawuto Roger, 2020, *Vivre sous l'abri du pouvoir politique. Fondement d'une démocratie en Afrique*, Paris, l'Harmattan.

ASSMANN Jan, 2010, *MAÁT L'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, MdV.

BOA Thiémélé Ramsès L., 2012, *Le pouvoir des origines : La culture du souvenir chez Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Berlin, Éditions Universitaires Européennes.

DIBI Kouadio Augustin, 2018, *L'Afrique et son Autre : La différence libérée*, Abidjan, Nouvelles Editions Balafons.

DIOP Cheikh Anta, 1981, *Civilisation ou Barbarie. Anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine.

FOKHAM K. Paul, 2000, *Et si l'Afrique de réveillait ?* Les éditions Jaguar, Paris.

HUGON Philipe, 1968, *Analyse du sous-développement en Afrique noire*, Paris, PUF.

KÄ MANA, 1993, *L'Afrique va-t-elle mourir ?* Paris, Karthala.

KOTCHY Barthélémy, 1987, « Cheikh Anta Diop, fondateur des théories de la culture des Nations nègres », *Éthiopiennes*, vol 4, n°1. 2, p. 57-67.

NGANDJEU, *l'Afrique contre son indépendance économique. Diagnostics de la crise actuelle*, 1988, Paris, L'harmattan.

NGOUPANDE Jean-Paul, 2002, *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel.

NJOH-MOUELLE, Ebénézer, 1970, *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, Éditions Clé.

OUEDRAOGO Mahamoudou, 2000, *Culture et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

RICCEUR Paul, 1967, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil.

KI-ZERBO Joseph, 2018, *Repères pour l'Afrique*, Nouvelle du Sud, Paris.